



Genève, le 9 juin 2017

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département présidentiel

Embargo 9 juin 2017 – 12h00

Résultats du concours cantonal du développement durable 2017

Les noms des lauréats 2017 de la bourse, du prix et de la distinction cantonaux du développement durable ont été dévoilés aujourd'hui lors d'une cérémonie officielle.

M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, et M. Jean-Daniel Plancherel, président du jury du concours, ont dévoilé aujourd'hui les noms des lauréats de cette nouvelle édition, qui récompense des projets particulièrement prometteurs et exemplaires en matière de développement durable.

Dotés respectivement de 30'000 francs et de 10'000 francs (valeur totale à répartir parmi les lauréats), la bourse et le prix permettront aux gagnants de concrétiser leurs projets ou de consolider leurs réalisations. La distinction, sans dotation financière, honore les initiatives émanant d'organismes publics ou parapublics.

Organisé depuis 2002 par le service cantonal du développement durable, ce concours s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 cantonal. Il a pour objectifs de soutenir et d'encourager les actions de la société civile à Genève et dans la région transfrontalière.

L'édition 2017 du concours a été marquée par un taux record de participation. Celui-ci reflète l'intérêt et le dynamisme de Genève et de sa région pour relever les défis et saisir les opportunités que représente le développement durable. Il est également réjouissant de constater l'exceptionnelle qualité des projets soumis au jury du concours.

Sur un total de soixante-deux candidatures, le jury a retenu cette année un lauréat pour la bourse, deux lauréats pour le prix et quatre lauréats pour la distinction. Le jury a également décerné trois mentions.

La bourse est attribuée à l'association Monnaie Léman pour son projet de diffusion de la monnaie locale «Léman» sous forme électronique (e-leman et lemanex).

Le prix est attribué exæquo à deux lauréats, l'association Pro Natura Genève pour la création du Centre nature du vallon de l'Allondon et Revolution Food Sàrl pour la création d'un service de traiteur spécialisé dans l'alimentation durable.

La distinction est décernée à quatre lauréats : la commune de Meyrin, la commune de Carouge, la commune de Lancy, ainsi qu'aux Etablissements publics pour l'intégration (EPI) – Conservatoire et jardin botaniques (CJB).

Voir la liste des projets primés en annexe pour plus de détails.

Pour tout complément d'information :

M. Rémy Zinder, directeur du service cantonal du développement durable, PRE,

☎ +41 22 388 19 44, remy.zinder@etat.ge.ch.

Bourse, prix et distinction cantonaux du développement durable

Liste des lauréats 2017

BOURSE CANTONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Association Monnaie Léman, pour son projet de diffusion de la monnaie locale «Léman» sous forme électronique (e-leman et lemanex). Créé en 2015 par les partenaires suisses et français, le «Léman» vise à renforcer l'économie de proximité. Pour développer la communauté de paiement et accroître son extension géographique, l'association Monnaie Léman veut diffuser sa monnaie sous forme électronique. Le but est de créer une application e-leman qui facilitera la conversion de francs suisses ou d'euros ainsi que la promotion et la géolocalisation des professionnels acceptant les Léman. La mise sur pied d'un service de crédit mutualisé interentreprises (lemanex) permettra de fournir du crédit gratuit aux PME et de favoriser la coopération économique entre les acteurs régionaux.

Contact : M. Antonin Calderon, ☎ +41 78 812 94 81, antonin.calderon@monnaie-leman.org
Pour en savoir plus : www.monnaie-leman.org

PRIX CANTONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Association Pro Natura Genève, pour la création du Centre nature du vallon de l'Allondon. Espace naturel unique à Genève, le vallon de l'Allondon constitue un véritable poumon de biodiversité et un lieu populaire de détente et de loisirs. L'association Pro Natura Genève a acquis en 2012 le domaine de Malval, sur la commune de Dardagny, avant de réaménager entièrement les installations. Plutôt qu'un espace dédié aux seuls amoureux de la nature, ce centre se présente comme un outil inédit permettant d'attirer de nouveaux visiteurs et de les sensibiliser aux valeurs de protection de l'environnement. Le restaurant Les Granges propose aux particuliers et aux entreprises une cuisine axée sur les produits locaux et de saison, et adaptée à tous les budgets.

Contact : Mme Olivia Spahni, ☎ +41 22 311 10 10, pronatura-ge@pronatura.ch
Pour en savoir plus : www.pronatura-ge.ch

Revolution Food Sàrl, pour la création d'un service de traiteur spécialisé dans l'alimentation durable. L'entreprise Revolution Food propose un service de traiteur spécialisé dans l'alimentation durable. Ce service ne recourt qu'à des matières premières totalement traçables, en privilégiant les produits de saison locaux labellisés « Genève Région Terre Avenir » et/ou bio, ou Fairtrade Max Havelaar pour les produits exotiques. L'entreprise ne collabore qu'avec des fournisseurs partageant les mêmes préoccupations environnementales, en favorisant les petits producteurs et paysans de la région. Les mets sont cuisinés sans aucun additif, ni colorant, ni conservateur, et terminés juste avant la livraison pour garantir une fraîcheur optimale.

Contact : Mme Amandine Velasco, ☎ +41 78 861 37 55, a.velasco@revolutionfood.ch
Pour en savoir plus : www.revolutionfood.ch

DISTINCTION CANTONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Commune de Meyrin, pour la réalisation du lac des Vernes et la réhabilitation du Jardin botanique alpin. En 2016-2017, la commune de Meyrin a inauguré deux ouvrages importants. La réalisation du lac des Vernes, liée à la mise en réseau séparatif des eaux pluviales, visait à créer un bassin de rétention limitant l'érosion et autres impacts négatifs sur le nant d'Avril, tout en aménageant un parc naturel urbain. Les promeneurs et habitants pourront découvrir la flore et faune de ce biotope grâce à divers aménagements. La réhabilitation du Jardin botanique alpin a permis de renforcer son rôle dans la préservation de la biodiversité et la sensibilisation du public.

Contact : M. Pierre-Alain Tschudi, ☎ +41 22 782 82 82, ute@meyrin.ch
Pour en savoir plus : www.meyrin.ch

Commune de Carouge, pour son programme « Carouge répare ! », encourageant la réparation des appareils électriques et électroniques. La commune de Carouge a développé deux dispositifs originaux sous le mot d'ordre « Carouge répare ! ». Depuis 2014, les autorités proposent à la population, à intervalles réguliers, des ateliers de réparation gratuits animés par des jeunes en formation de l'Ecole d'électronique du Centre de formation professionnelle technique (CFPT) du Petit-Lancy. Une initiative qui a remporté un grand succès. Depuis 2016, les Carougeois peuvent bénéficier de bons de réduction de cinquante francs à faire valoir sur un devis ou une réparation auprès d'un commerce partenaire.

Contact : Mme Gaëlle Haeny, ☎ +41 22 307 89 12, g.haeny@carouge.ch
Pour en savoir plus : www.ge-repare.ch, www.carouge.ch

Commune de Lancy, pour la création d'un potager communal participatif dans le parc Navazza-Oltramare. Situé dans le parc public Navazza-Oltramare, le potager communal participatif de Lancy, de plus de 600 m², est aménagé de façon à ce que tous les « jardiniers en herbe » cultivent ensemble un espace commun. Ecoliers, aînés, réfugiés, bénévoles et personnel de l'administration s'y retrouvent ainsi réunis – ce qui favorise la cohésion sociale. Grâce à cette mixité d'intervenants, l'entretien des lieux est assuré durant toute la saison. Le potager permet de cultiver de variétés locales et anciennes de fruits et légumes biologiques. La majeure partie des récoltes est distribuée à l'Epicerie Solidaire de Lancy.

Contact : Mme Emily Tombet, ☎ +41 22 706 15 14, e.tombet@lancy.ch
Pour en savoir plus : www.lancy.ch

Etablissements publics pour l'intégration (EPI) – Conservatoire et jardins botaniques (CJB), pour leurs travaux de montage d'herbiers favorisant l'insertion professionnelle. La constitution des herbiers selon des standards de stockage et de présentation définis requiert une main-d'œuvre importante. Pour remplir cette mission de façon optimale, les CJB ont établi depuis 2011 un partenariat avec les EPI. Les travaux de montage d'herbiers sont réalisés par l'atelier « Publipostage et conditionnement » des EPI, avec un objectif de 10'000 plantes par an. Pour assurer la transmission du savoir-faire, un processus de formation et d'accompagnement a été mis en place pour la quinzaine de collaborateurs impliqués.

Contact : M. Frédéric Métral (EPI), ☎ +41 22 949 04 24, frederic.metral@epi.ge.ch
Mme Fischer-Huelin (CJB), ☎ +41 22 418 52 30, danielle.fischer-huelin@ville-ge.ch
Pour en savoir plus : www.epi-ge.ch et www.ville-geneve.ch

MENTION POUR LA BOURSE CANTONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Association Tricrochet, pour son programme « Sensibilise », destiné à sensibiliser le jeune public à la problématique du plastique. Le programme « Sensibilise » de l'association Tricrochet a pour but d'aborder de manière ludique la problématique du plastique dès le plus jeune âge en proposant aux écoles primaires des ateliers. Les enfants découvrent les grands enjeux liés à l'utilisation croissante de matières plastiques. Ils sont invités à développer des astuces pour réduire cette consommation au quotidien. Ils ont aussi la possibilité de créer eux-mêmes un objet à partir de sacs ou de proposer une création permettant de récupérer les déchets se trouvant dans le milieu naturel.

Contact : Mme Lina Sandoval, ☎ +41 76 741 07 78, info@tricrochet.ch
Pour en savoir plus : www.tricrochet.ch

MENTIONS POUR LE PRIX CANTONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Fondation Parloca Genève, pour la surélévation et la rénovation de l'immeuble Vernes-Vaudagne à Meyrin. Soucieuse de pérenniser son patrimoine immobilier de 1230 logements, mais aussi de créer de nouveaux logements répondant aux besoins des familles, la fondation a lancé un grand projet de réhabilitation de son immeuble Vernes-Vaudagne à Meyrin. L'édifice a été entièrement rénové afin d'accroître la qualité de vie des résidents, d'optimiser le bilan énergétique et de mettre à niveau une construction datant de 1965, notamment par la mise aux normes sismiques. L'ajout de deux étages a permis de créer 38 nouveaux logements grâce à une construction à ossature bois. La démarche doit également favoriser la mixité sociale, un enjeu important pour la cité satellite de Meyrin.

Contact : M. Christian Borner, ☎ +41 22 793 44 26, christian.borner@parloca-ge.ch
Pour en savoir plus : www.parloca-geneve.ch

M. Sébastien Petitat pour la construction d'une maison en paille et matériaux de récupération. M. Sébastien Petitat a entrepris de bâtir en 2014 la première villa en paille du canton de Genève, au Petit-Lancy. Il s'est lancé un défi écologique et économique : la construire exclusivement avec des matériaux de récupération et à un prix défiant toute concurrence. Les fondations ont été réalisées avec des pneus récupérés remplis de gravier usagé. La structure en bois a été assemblée à l'aide de centaines de poutres récupérées sur des chantiers. Les façades sont constituées de bottes de paille bio crépies à l'aide d'un enduit naturel composé de terre glaise, de sable recyclé, de chaux et de paille hachée. Tous les autres matériaux ont été récupérés sur des chantiers de démolition genevois.

Contact : M. Sebastien Petit, ☎ +41 78 912 72 99, spetit@hotmail.com
Pour en savoir plus : www.yacasa.ch